Imprimé 2065 du 15/05/2016

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

	Déclaration néante
A IDENTIFICATION	2 Chemin de Maubec
Identification du destinataire	32550 LASSERAN FRANCE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, siret et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
Activités exercées				
Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom et adresse du CGA	n° d'agrément :			
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Déclarant : Date		
Lieu		
Nom et qualité du signataire		

Imprimé 2065 du 15/05/2016

2065 -IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice Imposable au taux de 33 1/3 %		Bénéfice Imposable au taux de 15 %	1 075	DÉFICIT (Report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033-B)	0

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (lignes 17 du 2059A ou 591 du 2033C)	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas).
Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2quater

Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante		Entreprise nouvelle art. 44 septies		Pôle de compétitivité		Société d'investis-sements immobiliers cotée	
Zone franche urbaine		Zone franche d'activité		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				Autres dispositifs	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

D IMPUTATIONS

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

Imprimé 2065BIS du 15/05/2016

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant	X

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même		(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres		(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité(art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Rembour-sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

H AFFECTATION DES VÉHICULES DE TOURISME

Voitures affectées aux dirigeants et aux cadres			Adresses des autres établissements		
Caractéristiques	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Pro-priétaire	Caractéristiques	Service auquel la voiture est affectée	Pro-priétaire

I DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)
Adresses des autres établissements

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées à 15%	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Imprimé 2033A du 15/05/2016

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		0
	Autres	014		016		0
Immobilisations corporelles		028	25 000	030	8 333	16 667
Immobilisations financières (1)		040		042		0
Total I (5)		044	25 000	048	8 333	16 667
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		0
	Marchandises	060		062		0
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		0
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		0
	Autres (3)	072		074		0
Valeurs mobilières de placement		080		082		0
Disponibilités		084	3 763	086		3 763
Charges constatées d'avance		092		094		0
Total II		096	3 763	098	0	3 763
Total général (I + II)		110	28 763	112	8 333	20 430

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131)	132	
Report à nouveau		134	4 459
Résultat de l'exercice		136	947
Provisions réglementées		140	
Total I		142	5 406
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	14 619
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	405
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169)	172	
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	15 024
Total général (I + II + III)		180	20 430

Renvois

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	14 244
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations	182	

					acquises ou créées au cours de l'exercice		
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 15/05/2016

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

						Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							Exercice N
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens		215		214		
	services		217		218		19 594
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		19 594
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		4 453
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242		3 657
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243		)	244		34
Rémunérations du personnel					250		1 301
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		706
Dotations aux amortissements					254		8 333
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264		18 484
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		1 110
Produits et charges divers							
Produits financiers				(III)	280		
Produits exceptionnels				(IV)	290		
Charges financières				(V)	294		
Charges exceptionnelles				(VI)	300		
Impôts sur les bénéfices				(VII)	306		161
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310		949

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	949	314	0
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322	0		
Impôts et taxes non déductibles						324			
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330			
Déductions									
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986				342	
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989					
Divers, dont :	Investissements outre-mer			344				350	
	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)			345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÈRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	949	354	0
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	949	372	0

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		n° du centre de gestion agréé :		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant :	380		388		
Montant de la T.V.A. collectée	374				
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Montant des prélèvements personnels de marchandises	399	
Effectif affecté à l'activité artisanale	861				
Effectif moyen du personnel	376				
dont apprentis		dont handicapés			

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant

Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 15/05/2016

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406	0		
Autres	410		412		414		416	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426	0		
Constructions	430		432		434		436	0		
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446	0		
Installations générales agencements divers	450		452		454		456	0		
Matériel de transport	460		462		464		466	0		
Autres immobilisations corporelles	470		472	25 000	474		476	25 000		
Immobilisations financières	480		482		484		486	0		
TOTAL	490	0	492	25 000	494	0	496	25 000		0

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516	0	
Constructions	520		522		524		526	0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	0	
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	0	
Matériel de transport	550		552		554		556	0	
Autres immobilisations corporelles	560		562	8 333	564		566	8 333	
TOTAL	570	0	572	8 333	574	0	576	8 333	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations		Valeur d'actif	Amortis-sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL		578	580	582	584
Nature des immobilisations		Plus ou moins-value			
		Court terme	Long terme		
			19%	15% ou 16%	0%
TOTAL		586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%	579	Régulari-sations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle régime de la PVLT (CGI art.39 terdecies)					591	
TOTAL			596	585	597	599
Détail						
Nature des immobilisations cédées virées de posteà poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé ycompris les produits de la propriété industrielle			Valeur d'actif	Amortis-sements	Valeur résiduelle	Prix de cession
0			+ ou -value à court terme	Plus ou moins-value à long terme		
				19%	15% ou16%	0%

Imprimé 2033D du 15/05/2016

2033 D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant X

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et cptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises
Immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire résultant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art.209 C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1

	800	

	du Code des Transports)		

Imprimé 2033E du 15/05/2016

2033 E - DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Formulaire néant		
I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens (dont transfert de charges afférentes à des achats de biens déductibles de la valeur ajoutée)	109	
Production vendue - Services (dont transfert de charges de personnel et transferts de prestations déductibles de la valeur ajoutée)	141	19 594
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	19 594
II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	4 453
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	4 453
III VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée — **TOTAL 1 - TOTAL 2**	137	15 141
IV CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence — 024	160	
Date de cessation	186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits à joindre).

Imprimé 2033F du 15/05/2016

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
				Formulaire néant	X
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre et Nom patronymique							
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Date de naissance		N° Département		Commune		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal		Commune		Pays			

Imprimé 2033G du 15/05/2016

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059H du 15/05/2016

2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

				Formulaire néant	X
IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE					
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si sociétéétablie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2059I du 15/05/2016

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Formulaire néant	X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2069RCI du 15/05/2016

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE			2069RCI
Au titre de l'année N			
Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé ou de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédit d'impôt	Montant

CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt	Montant
CIC	34

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	570
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE	
Crédit d'impôt	Montant

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)